

TRAVAILLER AVANT 18 ANS

Valorisez vos compétences et vos expériences : informatique, bonne mémoire, sens du contact, langues étrangères, stages, baby-sitting, implication dans une association, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...

Ces secteurs vous sont plus accessibles: services à la personne (baby-sitting, courses, garde d'animaux...), travaux saisonniers agricoles, animation, restauration rapide.

Faites-vous aider par les professionnels du réseau Information Jeunesse. www.cidj.com



DES ALTERNATIVES AU JOB

Voici quelques pistes pour occuper votre été et vivre de nouvelles expériences à valoriser lors de la recherche d'un job et sur votre CV !

Service civique : à partir de 16 ans, vous pouvez vous engager de 6 à 12 mois pour une mission d'intérêt général. Indemnités: 580 € / mois.

www.service-civique.gouv.fr

Sapeur pompier volontaire : dès 16 ans (18 ans à Marseille), vous pouvez vous engager pour une durée de 5 ans.

www.pompiers.fr Devenir sapeur pompier volontaire

Chantiers de jeunes bénévoles : dès 16 ans (parfois 14 ans) investissez-vous bénévolement dans un projet collectif (restauration de monuments...) en France ou à l'étranger.

Coopératives Jeunesse de Service : elles permettent aux 16-18 ans de s'initier à la création d'une entreprise coopérative au sein de leur quartier, de leur commune, et de gagner un peu d'argent en proposant des services demandant peu de qualifications.

www.coopere.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/

Bénévolat sur un festival : l'été, les festivals recherchent toujours des bénévoles (tenue de stand, pose d'affiches, distribution de flyers...)

Préparation du Bafa : vous pouvez, dès 17 ans, vous inscrire à la formation générale du Bafa.